

PROCES-VERBAL SÉANCE DU 18 JANVIER 2018

Présents : M.GLAIZOL Denis, Maire- M. COUTURIER Dominique, Adjoint- M.REGAL Philippe, Adjoint- Mme MONTET Véronique- M.DESCHAMPS Christophe- Mme CHANTIER Christiane – Mme DESBOS Monique – Mme REGAL Chantal –M. MINODIER Florian- M. MORFIN Marc – Mme BUFFAT-CHAPELLE Annie – M. GUILLOT Joël -

Absent : M. GERY Laurent

Excusés : M. ROSSI Laurent –

Secrétaire de séance : madame MONTET Véronique -

DEL 01-2019

Objet :TRAVAUX D'AMENAGEMENT : Aire de camping-cars-Aire de jeux- Citypark- Voirie entre la RD 272B et la salle polyvalente

Demande de subvention DETR

Monsieur le maire présente à l'assemblée le projet d'aménagement concernant la création :

- d'une aire de camping-cars,
- une aire de jeux ,
- d'un city park et d'une zone de pique-nique,
- voirie entre la RD 272 B et la salle polyvalente.

Le conseil municipal prend connaissance de l'avant-projet établi par le cabinet NALDEO, domicilié 4 rue Montgolfier , 07200 AUBENAS

L'estimation du coût des travaux en phase Avant-Projet s'élève à 300 000 € HT .

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE l'estimation du coût de travaux en phase Avant-Projet , établie par le Cabinet NALDEO qui s'élève à 300 000€ HT**
- **Demande l'inscription de la commune au programme de subvention :**
- **DETR 2019**
- **Charge monsieur le maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires,**
- **l'Autorise à signer tous documents correspondants**

DEL 02-2019

Objet : Autorisation d'engager des dépenses d'investissement dans la limites des 25 % des montants votés en 2018 :

Vu l'article L1612-1 du Code général des collectivités territoriales,
Considérant qu'il convient d'autoriser Monsieur le Maire , ou toute autre personne le représentant , à engager ,liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent jusqu'à l'adoption du budget 2019,
Considérant qu'il convient de déterminer les articles concernés par cette autorisation,

compte	libelle	Bp 2018	25% investissement
2131	travaux bâtiments publics	191 732 €	47 933 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal , à l'unanimité :

- *Autorise Monsieur le Maire, ou toute autre personne le représentant , à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limites prévus au tableau ci-dessus,*

Objet : Contrat d'assistance et de maîtrise d'œuvre avec le syndicat Départemental d'Équipement de l'Ardèche (SDEA) pour le Classement / Déclassement des voies sur la commune d'Empurany

Il est rappelé à l'assemblée la réflexion concernant la mise à jour du classement de la voirie communale.

Un état des lieux a été établi en 2015 avec l'assistance de la DDT.

Les modifications apportées au réseau des voies communales à caractère de chemin concernent, soit des prolongements de voies déjà classées, soit de nouvelles classifications, sur des emprises privées ou des emprises de chemins ruraux.

L'objectif est de confier au SDEA, une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à caractère technique, incluant la maîtrise d'œuvre de l'opération selon les phases définies par la loi sur la Maîtrise d'Ouvrage Publique, soit **portée** sur l'ensemble des phases techniques de l'opération :

- L'assistance à la passation des contrats de travaux;
- Le suivi de l'exécution des travaux ;

Le coût de cette opération à charge de la commune est estimé à 20 000 € HT.

M. le Maire explique que le SDEA a proposé pour cette mission une rémunération forfaitaire, sur la base du budget prévisionnel précité, de 1 349,94 €HT soit 1 619,93 €TTC.

M. le Maire donne ensuite connaissance du projet de rédaction de la convention à intervenir pour fixer les obligations respectives des deux parties élaborées sur la base des différents éléments retracés ci-dessus puis, invite le Conseil Municipal à l'adopter.

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité DECIDE :

- De recourir à cette proposition de contrat d'assistance et de maîtrise d'œuvre,
- D'autoriser le Maire à signer le contrat correspondant avec le SDEA,
- **D'autoriser le Maire à prendre toutes dispositions utiles en ce qui concerne le suivi technique, administratif et financier de la présente délibération.**

Divers : Demande de subvention présentée par le collège du Vivarais pour un voyage scolaire , dans la continuité de sa position le conseil ne souhaite pas participer financièrement.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée une demande qu'il a reçue de L'association culturelle qui a vu sa facture d'eau en forte augmentation cette année. La surconsommation étant due à une mauvaise manipulation des équipements propres à l'association, le Conseil précise qu'il ne peut pas accéder à leur demande de remise.

Suivi des travaux : le local technique est en cours de finition

Annie n'a reçu aucun retour concernant les devis qu'elle avait demandé auprès des professionnels.

Dominique pose la question de la reconduction du concours des maisons fleuries sur la commune pour l'année 2019. L'essai effectué en 2018 a été bien apprécié chez les différents participants , il sera donc reconduit pour cette année ; Par contre Annie ne souhaite pas que l'on inscrive la commune au concours départemental , en tous cas pas avant d'avoir un projet innovant dans ce domaine.

L'aménagement au niveau de la croix des pompiers est en cours ; le travail va se poursuivre avec l'aide d'un artisan pour la réfection du socle autour de la croix. Voir pour mettre un dallage autour de la croix.

Philippe donne l'état d'avancement des travaux : Des travaux de nettoyage ont été réalisés pour l'accès aux réservoirs : le Crouzat , Beaubrette. Des regards inaccessibles au Eal et aux Egaux ont été réhaussés.

Des parties de voies nettoyées de la terre qui avait coulé dessus.

Le programme engagé par l'ADN est en cours de réalisation. La construction du local a démarré ; l'étape

suivante c'est le changement de poteaux. On a reçu un certain nombre de DICT qu'il nous faut étudier pour implanter les réseaux d'eau.

Christiane signale qu'il y a un trou qui se forme sur la voie à la descente des Longeagnes, Philippe a commencé à faire l'inventaire des travaux de goudronnage pour le programme 2019

L'ordre du jour étant épuisé , la séance est levée à 23H39

Le Maire,
D. GLAIZOL